

La Communauté Urbaine d'Arras crée les conditions pour que le vélo devienne facile dans le territoire



La nouvelle piste cyclable dans le bois de la Citadelle d'Arras.

Après avoir choisi de subventionner l'achat de vélo à assistance électrique, avoir mis en place un système de location longue durée de vélo à assistance électrique, la Communauté Urbaine d'Arras poursuit le développement des aménagements cyclables sur son territoire. Depuis le début de l'année 2018, des travaux ont été engagés pour créer des garages à vélos ainsi que des liaisons cyclables pour faciliter les trajets domicile-travail à l'aide de son vélo.

Nouvelles pistes cyclables

Dans le courant de l'année 2018, trois liaisons cyclables seront réalisées par le service voirie de la Communauté Urbaine d'Arras.

Ces pistes sont situées sur les communes d'Achicourt, Arras, Saint-Laurent-Blangy, Fampoux et Roeux.



- Liaison boulevard du Général de Gaulle – cité du Polygone à Achicourt :
 - La piste est terminée, avec un éclairage public à leds qui déclenche avec un détecteur de présence.
 - Montant des travaux : 187 645,70 € HT dont 87 000 euros de subventions.
- Liaison Fampoux (rue des Moulins) – Roeux (rue du Pont) sur le chemin de halage et sur 2,7 km :
 - Démarrage des travaux le 28 mai pour une durée d'un mois.
 - Montant des travaux : 607 958,00 € HT dont 280 000 euros de subventions TEPCV
- Liaison Darse Méaulens (rue de l'Abbé Pierre) – Saint Laurent Blangy (rue Laurent Gers) sur le chemin de halage et sur 2,5 km
 - Remplacement du revêtement en sable stabilisé par un revêtement comme celui utilisé à la Citadelle.
 - Démarrage des travaux deuxième quinzaine de septembre.
 - Montant des travaux : 288 501,80 € HT.

Nouveaux garages à vélo

- Implantations

Deux garages de 40 places ont été implantés de part et d'autre de la gare : l'un place Foch, l'autre place Emile-Breton.

Trois autres garages de 20 places ont été installés place d'Ipswich (photo ci-dessous), rue Gambetta et parking de la Citadelle.

Tous ces garages sont équipés d'une borne de gonflage, de 4 boîtiers de recharge de vélos à assistance électriques, de 2 caméras de vidéosurveillance et d'un dispositif permettant de connaître en temps réel, depuis son Smartphone, le nombre de places restant disponibles.

D'autre part, quatre garages de 10 places seront aménagés à Achicourt, Beaurains, Saint-Laurent-Blangy et Dainville.

- Investissement

L'implantation de ces garages est subventionnée par la Région Hauts-de-France (elle finance à 50 % les deux garages situés à côté de la gare SNCF) et par l'Etat dans le cadre du territoire à énergie positive pour les autres garages à hauteur de 70 %. Le coût pour la Communauté Urbaine d'Arras est de 152 000 euros. Le coût total de l'opération est de 508 000 euros.

- Comment accéder au garage

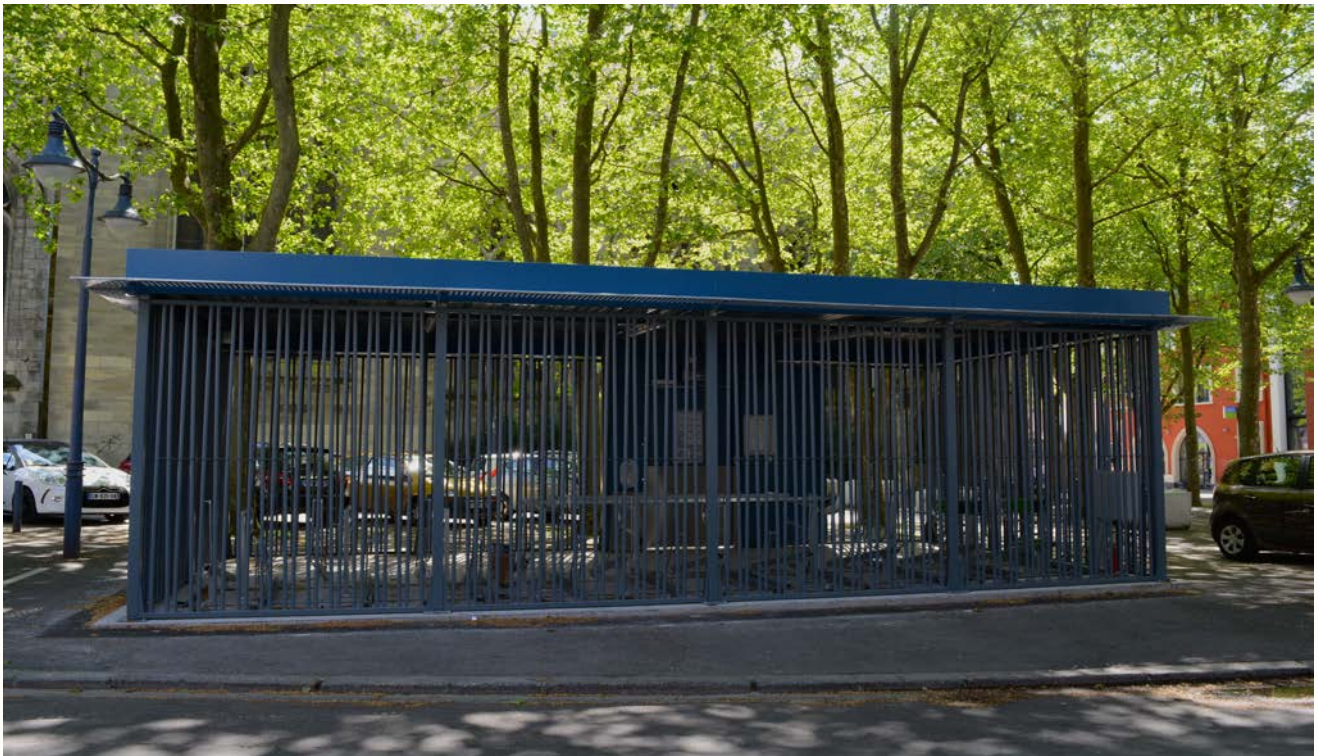
L'utilisateur dispose d'une carte PASS PASS et d'un abonnement SNCF (TER ou Fréquence TGV/Forfait TGV) Il bénéficie de la gratuité pour accéder aux garages à vélos.

L'utilisateur dispose d'un abonnement annuel Artis, le réseau de transport en commun de la Communauté Urbaine d'Arras (à 250 €/an)

Il bénéficie de la gratuité pour accéder aux garages à vélos.

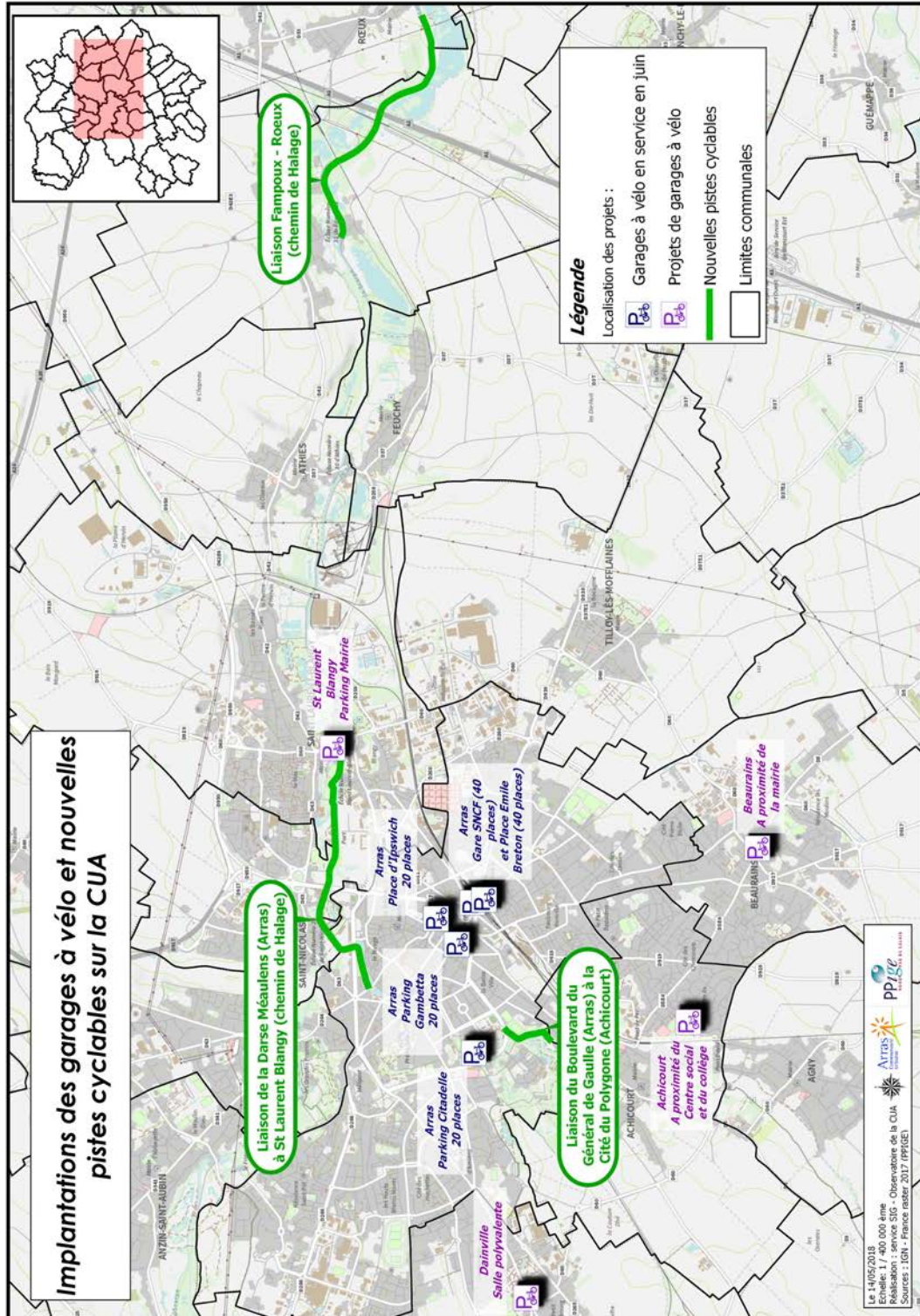
L'utilisateur n'est pas un abonné SNCF

Il paye un abonnement : 15 € par an et 10 € pour 6 mois.



Le garage à vélo place d'Ipswich à Arras.

L'accès au garage se fait avec une carte délivrée par Artis, à l'agence place Foch après s'être inscrit pour bénéficier du service.



Vélos à assistance électrique

Subvention à l'achat

Vous êtes habitant de la Communauté urbaine d'Arras et vous souhaitez acheter un vélo à assistance électrique ?

Nous participons à l'achat de votre vélo à hauteur de 30 % du montant TTC plafonné à 300 €.

Il vous suffit de télécharger et de remplir le formulaire (www.cu-arras.fr). Vous pouvez également retirer un dossier de demande de subvention à l'Espace Info Énergie de l'Arrageois à la Communauté urbaine d'Arras ou en faire la demande par mail : eie@cu-arras.org

Depuis la mise en place de l'aide à l'achat par la Communauté Urbaine d'Arras en septembre 2012, 1 006 subventions ont été attribuées pour un total de 283 836 €.



Location longue durée

Depuis septembre 2016, vous pouvez louer un V'électrique en longue durée (3, 9 ou 12 mois maximum) auprès d'Artis, pour une tarification comprise entre 8 et 15 €/mois.

Plus d'infos www.bus-artis.fr > V'électric

A fin mai 2018, 333 vélos sont loués :

- 40 vélos aux entreprises et administrations (Entreprises SIO à Saint Laurent, Agence Facility, AFTRAL, TYCO, Association ADAE, Concessionnaire Renault, Artis, le Lycée le Caron, les mairies d'Etrun, Mont-Saint-Eloi et Thélus)
- 293 vélos à des habitants du territoire de la CUA

140 personnes sont en attente d'une location de vélo. Le délai moyen d'attente pour un vélo est à ce jour de 6 mois.

58% des locataires sont salariés, 24% sont retraités, 4% étudiants (16% autres). 55% sont des femmes et 45% sont des hommes.

La durée de location à 12 mois est de 92%, 9 mois à 6%, 3 mois à 2%

97% de clients sont satisfaits en fin de contrat et 67% souhaitent investir dans un vélo à assistance électrique en fin de contrat.

Sur 46 communes du territoire, 36 sont concernées par au moins 1 location (78% du territoire) ; 129 321 kms ont été réalisés à ce jour par les vélos (kms relevés en fin de location).

